

REINSCRIPTIONS - INSCRIPTIONS 2019-2020

LES RE-INSCRIPTIONS ET INSCRIPTIONS AURONT LIEU DU :

LUNDI 17 JUIN au SAMEDI 22 juin 2019

JOURS	LUNDI 17 JUIN	MARDI 18 JUIN	MERCREDI 19 JUIN		SAMEDI 22 JUIN
HORAIRE	17h30 à 20h00	17h - 19h30	9h30 - 12h30	15h - 19h	9h30 - 12h30
LIEUX	1, Place du Marché 35 250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNE	1, Place du Marché 35 250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNE	6, rue de la Mairie 35 250 CHEVAIGNE	1, Place du Marché 35 250 SAINT- AUBIN D'AUBIGNE	Les Halles, salle B 35 250 SAINT-AUBIN D'AUBIGNE

JOURS	SAMEDI 7 SEPTEMBRE
HORAIRE	9h00 à 12h30
LIEUX	FORUM DES ASSOCIATIONS 35 250 SAINT- AUBIN D'AUBIGNE

PRIORITE : **Après le Samedi 22 juin**, les ré-inscriptions ne seront plus prioritaires et ne seront validées qu'en fonction des places disponibles.

A.R.S: Le Département d'Ille et Vilaine nous demandant un recensement des familles bénéficiant de l'Allocation de Rentrée Scolaire, il vous sera demandé de mentionner sur la fiche d'inscription si vous avez perçu cette aide pour l'année 2018/19.

CARTE SORTIR : pour les adhérents des communes de Chevaigné et de Saint- Sulpice la Forêt.

REMARQUES :

- L'adhésion à l'école est de 13€ pour une inscription et 22€ pour une adhésion famille. Celle - ci est à régler par chèque indépendant.
- **Toute inscription sera validée après paiement complet de l'adhésion et de la cotisation.**
- 3 types de paiement proposés :
 - 1 ☞ chèque comptant ou en 3 fois
 - 2 ☞ prélèvements automatiques en 10 fois. (Fournir un RIB)
 - 3 ☞ chèques vacances (avec complément chèques bancaires si besoin)

Tout dossier d'inscription incomplet sera refusé

LORS DES INSCRIPTIONS, PENSEZ A VOUS MUNIR DE VOTRE FORMULAIRE DE REINSCRIPTION



Des formulaires d'inscription seront disponibles sur place